

Conseil D'administration 30 avril 2014 à Rostrenen

Le conseil d'administration du comité Bretagne s'est tenu à Rostrenen le mercredi 30 avril 2014 à 14h30.

Absents excusés les clubs de : Crozon, Lorient, Carhaix, Quimperlé, Muzillac.

Absents les clubs de : Rennes, Caden, Erquy.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte sous la présidence de Michel MONSIMER, président du comité.

Informations diverses pour le déroulement de la fin de saison 2013-2014

58 paires inscrites pour le championnat de Bretagne se déroulant à Vannes le 4 mai.

Concernant le simultané mondial en semi-rapide du 11 mai rien à signaler.

TH3 de Rennes le 18 mai , il reste des places.

Annulation du TH de Concarneau initialement prévu le 21 juin.

Pour le challenge national N6 N7 du samedi 28 juin , disputé sur la partie de 14 h de la Semaie fédérale de Simultanés , 5 clubs se sont déclarés : Pluguffan, Muzillac, Côtes-d'Emeraude, Baud, Sarzeau.

Etablissement des calendriers : Général 2014 – 2015 et Ronde.de Bretagne 2014 (en pièces-jointes)

Assez peu d'incertitudes ou de manques .Des propositions ou modifications peuvent être faites jusqu'au 1er juin . Pour la Ronde, des initiatives en 22 et 35 seraient bienvenues. Comme chaque année, la première quinzaine d'août reste un peu maigre. 31 étapes sont déjà programmées.

La finale de la ronde aura lieu à Carhaix (ou aux environs) le dimanche 14 septembre.

L'assemblée Générale du comité aura lieu à Baud le 28 septembre et sera électorale.

Situation et fonctionnement du comité

Le nombre de licences paraît en légère baisse, peu significative, par rapport à l'an passé à la même date : moins 12

Quelques clubs connaissent des baisses d'activité pour diverses raisons . La prise ou la transmission de responsabilités dirigeantes sont souvent en cause. Le club de Carhaix qui a perdu sa dévouée présidente Hélène Bonic aura, à titre d'essai pour un an, Gilbert Barazer pour responsable.

En compétitions, cependant , le comité reste très actif.

Petit rappel du trésorier : libeller les chèques au nom du Comité Bretagne de Scrabble, exclusivement.

Finances.

Le bureau propose au conseil d'administration une nouvelle grille de tarification régionale dans le but d'harmoniser cette grille sur la base de 5 euros par partie, et dans celui d'augmenter la part club organisateur dans la plupart des cas de modification (voir la nouvelle grille ci-joint à confirmer lors du démarrage de la saison après réception des tarifs fédéraux ,qui devraient être stables) .

La nouvelle grille est adoptée à l'unanimité.

A cette date le trésorier, Jean-Pierre Lefèvre, indique que la situation est identique à celle de l'an passée et qu'en conséquence le comité sera en mesure de verser à chaque club, en fin d'année, à titre de partage du positif , 4 ou 5 euros par joueur licencié, suivant le principe adopté l'an dernier .

La bilan de la semaine-séjour de simultanés organisée par le comité en novembre 2013 à Plestin-Les-Grèves s'élève à + 2100 euros.

Le comité prévoit l'an prochain le changement d'au moins un ordinateur du parc pour répondre aux nouveaux besoins, la presque totalité des appareils en fonction pour le comité étant largement amortis .

Cette année un club est en finale des inter-clubs nationaux à Lyon - Bron, il s'agit du club de Landivisiau.

L'aide du comité s'élève à 1000 euros pour une équipe de 7 (750 euros pour une équipe de 5).

Interventions des délégués .

Jean-Claude Parcollet, délégué scolaire, remercie le comité pour l'aide financière apportée par le comité lors du championnat de France scolaire qui a eu lieu cette année à Périgueux et informe des bonnes performances des jeunes du comité . Il mentionne le développement intéressant du concours des écoles .

Préparation de l'Assemblée générale 2014 du comité.

L'assemblée générale élective du comité aura lieu le dimanche 28 septembre à Baud à échéance normale du mandat du Bureau Directeur actuel (2011-2014).

Le président actuel Michel Monsimer a informé il y déjà quelques mois qu'il ne se représente pas, Jean-Marc Delcourt, actuel vice-président, a accepté d'être tête de liste d'une nouvelle équipe en cours de constitution et intervient brièvement pour cadrer sa candidature

A ce jour , c'est la seule candidature déclarée .La date réglementaire de dépôt de liste(s) auprès de la secrétaire du comité est fixée au 28 juillet 2014 (2 mois avant l'AG) .

Informations fédérales

Le conseil d'administration de printemps de la fédé aura lieu le 10 mai. Michel Monsimer qui représentera le comité attire l'attention sur quelques points et demande l'avis des participants.

La fédé soumet un projet de règlement simplifié de l'arbitrage et le propose en test. Présentation rapide en est faite et après intervention, entre autres ,de Andrée Monsimer (déléguée à l'arbitrage) ce projet de simplification est jugé irréaliste et non recevable dans ses dispositions principales par le CA , en se plaçant surtout du point de vue des arbitres et de leur motivation . Le CA émet un avis défavorable à la mise en test

Sont ensuite présentés et discutés les éléments principaux de réforme de statuts et règlement intérieur proposés par le BD de la FFSc .

Le président reçoit mandat du CA pour :

- approuver le principe du nouveau mode de scrutin proposé pour l'élection du BD fédéral (collège électoral formé par les présidents de clubs et de comité et non plus suffrage universel direct)
- marquer son refus de voir figurer dans les statuts la possibilité de rémunération de dirigeants .
- demander que soit revu une rédaction d'article (6.2 du RI) pour maintenir des cas d'incompatibilité entre fonction de dirigeant membre du BD et certaines situations inférant des conflits d'intérêt (salarié permanent de la fédé, dirigeants commerciaux directement « intéressés » par l'activité de la FFSc)

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 18h15.

La secrétaire

Marie-ThérèseFALEZAN.